

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **Du 29 NOVEMBRE 2013**

Présents : Michel RIEU, Roger AULAGNE, J-Marc CHAUVIN, Anne MARQUIS, Hervé MEDINA, Joseph GIUNTA, Gérard GUÉRIN, Elisabeth GUYOT, Cathy MILLET, J-Marie MORENVAL, Marc PERROUX.

Absents : Martine IMBERT, Matthieu MONIER, Pascal GIRAUD procuration à Roger AULAGNE, Françoise ALIBERT procuration à Anne MARQUIS, Jacques GAUBERT procuration à Joseph GIUNTA, Evelyne NEBOUT procuration à J-Marc CHAUVIN, Patrick LARGUIER procuration à Cathy MILLET.

Secrétaire de séance : Hervé MEDINA

Ouverture de la séance à 20 h

### **ORDRE DU JOUR :**

#### **DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

Il est proposé de désigner les délégués qui siègeront à la Communauté de Communes Drôme Sud Provence à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 jusqu'au renouvellement des conseils municipaux de mars 2014. La répartition des sièges entre les communes-membres prévoit 2 sièges pour la commune de Suze la Rousse sur les 46 sièges à pourvoir.

Les délégués désignés à l'unanimité sont :

Siège 1 : Michel RIEU

Siège 2 : Anne MARQUIS

#### **MUTUALISATION DE LA GESTION DES RIVIÈRES EN 2014**

Le Président du SIVOM du Tricastin sollicite les communes concernées au sujet de la compétence « rivières » assurée jusqu'à la fin de l'année 2013, date de la dissolution du SIVOM. Cette compétence n'ayant pas été transférée à la Communauté de Communes, le Président du SIVOM propose que les communes se positionnent sur un éventuel service commun qui prendrait le relais du SIVOM.

Accepté à l'unanimité.

#### **COTISATION 2014 AU SMBVL**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de son mécontentement concernant l'activité du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez (SMBVL) à qui la commune paie tous les ans une cotisation importante via le Syndicat Mixte Drômois d'Aménagement du Bassin du Lez (SMDABL). Actuellement plus aucun entretien du lit du Lez n'est assuré par le SMBVL.

D'autre part, les travaux prévus pour la protection de la ville de Bollène ne conviennent pas à la commune de Suze la Rousse qui se voit pénalisée par le projet.

Monsieur le Maire propose de suspendre le paiement des cotisations au SMDABL et au SMBVL pour l'année 2014, dans l'attente d'une évolution de la situation.

Accepté à l'unanimité.

### **PROJET DE DÉCRET CRÉANT LES NOUVEAUX CANTONS**

Le Conseil municipal de la commune de Suze la Rousse, après en avoir débattu émet un avis défavorable au projet de décret présenté par Monsieur le Préfet concernant le redécoupage des cantons et demande que le présent avis soit communiqué à Monsieur le Préfet pour qu'il le transmette au Ministre de l'Intérieur en vue de la présentation du projet de décret créant les nouveaux territoires du département de la Drôme au Conseil d'Etat en formation administrative.

### **RACCORDEMENT AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE D'UNE EXPLOITATION AGRICOLE**

Dans le cadre d'un permis de construire à caractère agricole, le SDED propose un projet de raccordement au réseau électrique pour lequel la commune fera l'avance d'un montant de 7 491,96 € qui sera remboursé par l'intéressé.

Accepté à 15 voix pour et une voix contre.

### **RENOUVELLEMENT DU BAIL DE LOCATION DE LA GENDARMERIE**

Une proposition de renouvellement du bail de location de la gendarmerie a été adressé par le service des Domaines. Ce document a tardé car un désaccord subsistait sur le montant du loyer fixé par le service des Domaines.

Le bail proposé est d'une durée de neuf ans avec un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juillet 2012.

Le loyer annuel est fixé à 82 198,65 €.

Accepté à l'unanimité.

### **TARIF DE LA CANTINE SCOLAIRE POUR LES 2<sup>ÈME</sup> ET 3<sup>ÈME</sup> TRIMESTRES DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014**

Les tarifs proposés sont augmentés de 0,15 € par repas, ce qui correspond à l'augmentation appliquée par le collège pour la fourniture des repas.

Accepté à l'unanimité.

### **AVENANT AU PROTOCOLE D'ACCORD AVEC LES CENTRES MUSICAUX RURAUX**

La Fédération des Centres musicaux Ruraux propose un avenant au protocole d'accord pour un montant de 1 714,50 € heure/année pour les intervenants aux écoles en 2014.

Accepté à l'unanimité.

## **DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

Il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € à l'Amicale des Sapeurs Pompiers pour aider au financement des festivités du 150<sup>ème</sup> anniversaire de la caserne.  
Accepté à l'unanimité.

## **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES VOYAGES SCOLAIRES DES COLLÉGIENS ET LYCÉENS**

La commune est sollicitée pour attribuer des aides financières pour divers voyages ou séjours scolaires. Il est proposé d'attribuer 30 € par an et par élève suzien de collège ou lycée pour un voyage scolaire.  
Accepté à l'unanimité.

## **D.M. N° 4 BUDGET GÉNÉRAL**

Afin de pouvoir mandater des dépenses imprévues il est proposé d'effectuer des virements de crédits par le biais d'une décision modificative.  
Approuvé à l'unanimité.

## **D.M. N° 1 BUDGET ASSAINISSEMENT**

Afin de pouvoir mandater des dépenses imprévues il est proposé d'effectuer des virements de crédits par le biais d'une décision modificative.  
Approuvé à l'unanimité.

## **REMBOURSEMENT D'AVOIR**

La société Orange adresse à la commune un chèque de remboursement d'avoir pour un montant de 24,84 €.  
Accepté à l'unanimité.

## **DIVERS**

- le projet de réhabilitation de l'ancien hôtel le Relais du Château est présenté au Conseil Municipal. Il comporte 21 logements et un pôle médical. La procédure suit son cours.
- La démolition de l'ancienne école maternelle commencera lundi 2 décembre 2013.
- L'entreprise qui sera chargée de travaux de voirie pour un marché de 3 ans sera choisie dans les semaines à venir.